



L'UNEF s'oppose à la loi ORE et exige la création de 66 000 places d'urgence pour la rentrée prochaine

Le Premier Ministre Édouard Philippe a annoncé mercredi 25 avril que sur la base des vœux formulés par les candidat-e-s, des places seraient créées dans l'Enseignement Supérieur. Alors que près de 890 000 jeunes ont fait des vœux sur la nouvelle plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2018, de nombreuses licences se retrouvent en tension. Cette situation, évoquée par le Premier Ministre, démontre que la loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE) n'est en aucun cas une réponse aux difficultés chroniques que rencontrent les universités pour accueillir dans de bonnes conditions les étudiant-e-s. Au contraire, cette loi va accentuer les inégalités sociales en instaurant une sélection à l'université et ainsi renforce les barrières pour accéder aux qualifications pour les plus précaires.

Un gouvernement qui fait le choix d'empêcher une génération d'avoir accès à la formation de son choix

L'article 1 de la loi ORE instaure un tri des candidat-e-s à l'entrée de toutes les filières en tension en permettant aux universités de classer les dossiers de candidatures des jeunes et d'en refuser une fois que leurs capacités d'accueil seront atteintes. Les premiers chiffres de Parcoursup confirment ce que dénonce l'UNEF depuis plusieurs mois : des milliers de jeunes n'auront pas accès à la filière de leur choix ou pire, verront les portes de l'université se fermer devant eux et elles à la rentrée universitaire prochaine.

Pourtant le Gouvernement reste sourd à la contestation qui grandit sur les universités. Manifestations, blocages, occupations de sites universitaires, conférences, ce sont des milliers d'étudiant-e-s qui refusent que l'on sacrifie leur avenir.

Un plan d'urgence est indispensable pour la rentrée 2018-2019

L'augmentation du nombre d'étudiant-e-s pour la rentrée 2018-2019 n'ayant pas été anticipée dans la loi de Finance 2018 au même titre que dans les précédents budgets, nous faisons aujourd'hui face à une augmentation de près de 230 000 étudiant-e-s depuis 2013 n'ayant que très peu été compensée. Ainsi pour la rentrée 2018-2019, il est nécessaire de créer des places en licence, DUT et BTS comme l'a reconnu Édouard Philippe mercredi. Les 19 000 places supplémentaires créées par Frédérique Vidal, sont très loin d'être suffisantes pour permettre aux jeunes d'avoir une place dans l'Enseignement Supérieur. L'UNEF exige la création de places supplémentaires de toute urgence.

Un plan pluriannuel de financement ambitieux est nécessaire

Afin de permettre qu'un maximum de jeunes ait accès à l'Enseignement Supérieur, il est nécessaire d'anticiper les rentrées futures et de mettre en place dès maintenant un plan pluriannuel de financement. **L'UNEF réaffirme qu'un investissement conséquent est la seule réponse efficace face à l'augmentation des effectifs et en aucun cas celle de la sélection**

L'UNEF exige dès la rentrée universitaire 2018-2019 :

- La création de 30 000 places supplémentaires en licence (en plus des 19 000 annoncées par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation)
- La création de 16 000 places supplémentaires en DUT
- La création de 20 000 places supplémentaires en BTS

Mais également

- Un plan pluriannuel de création de places dans le supérieur (avec la création d'au moins 100 000 places en licence à la rentrée universitaire 2019)
- Un plan pluriannuel d'investissement dans l'Enseignement Supérieur avec une augmentation de budget de 2 milliards d'euros par an pendant 10 ans afin de financer des embauches d'enseignant.e.s-chercheur.se.s et de personnel administratif ainsi que de rénover les locaux de nombreuses universités.

L'UNEF appelle tou-te-s les étudiant.e.s à continuer et amplifier leur mobilisation les 1^{er} et 3 mai afin d'obtenir le retrait de loi Orientation et Réussite des Etudiants, un investissement à la hauteur des enjeux dans l'Enseignement Supérieur ainsi que le maintien des droits étudiants aujourd'hui contenus dans l'arrêté licence.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr